

# Évolution des pratiques chorales en Bourgogne 2001 - 2011

## Méthodologie et **paysage général**

Liaisons Arts Bourgogne a réalisé régulièrement tous les 5 ans depuis 2001 un état des lieux des pratiques chorales comportant deux questionnaires, un à l'attention des chœurs, l'autre à l'attention des chefs de chœur.

La base de données utilisée (RIC, Réseau Information Culture) recense en 2011 environ 500 chœurs, hors ceux présents à l'éducation nationale et dans les écoles de musique qui ne sont pas pris en compte dans cette enquête.

En 2011, on compte un chœur pour 3500 habitants en Bourgogne. La moyenne nationale est de l'ordre de un chœur pour 6000 habitants. **La Bourgogne est bien une « terre chantante ».**

En 2006 et 2011, 20% des chœurs ont moins de 5 ans d'existence. **La vitalité de ces pratiques se poursuit sans faiblir.**

Un quart des chœurs a plus de 30 ans d'existence. **La Bourgogne est bien une terre de tradition chorale.** La constatation est la même pour les ensembles vocaux professionnels (une petite dizaine sur l'ensemble de la région). A titre d'exemple, l'ensemble Gilles Binchois a plus de 30 ans d'existence, Arsys plus de 10 et Aedes tout juste 5.



Bourgogne  
Conseil régional

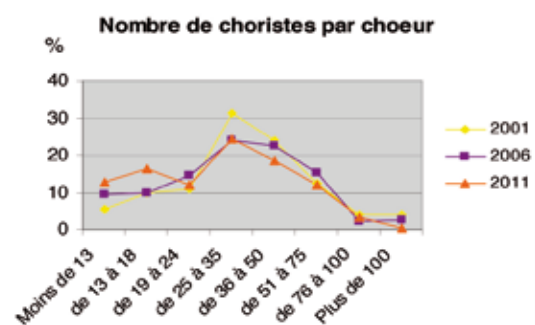


# Ce qui a changé du côté des chœurs

## • Les effectifs

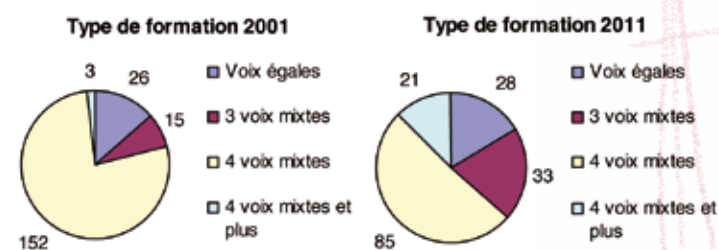
Ils passent de 38 choristes par chœur en moyenne en 2001 à 32 en 2011. Les petits ensembles sont de création plutôt récente (moins de 20 ans) alors que les grands ensembles sont plus anciens (plus de 30 ans d'existence).

Ce sont les chœurs de moins de 10 ans d'existence qui ont les effectifs les plus faibles (18 chanteurs maximum) et les chœurs qui ont plus de 20 ans d'existence qui présentent les effectifs les plus nombreux (plus de 35 choristes). **Cette évolution pourrait avoir des conséquences en terme de répertoire pratiqué. Il est possible que les petits effectifs contribuent au développement qualitatif des pratiques** (l'exigence musicale peut être plus grande et plus fine quand les effectifs sont restreints). **Cependant, il faudra trouver des solutions pour monter les grandes œuvres du répertoire de type Oratorio.**



## • Le type de formation

Ces dernières années, le nombre de chœurs chantant à voix égales augmente, en particulier les chœurs de femmes. Les chœurs chantant à 3 voix mixtes se développent également. **L'important travail de conseil effectué par le Centre de Documentation pour l'Art Choral de Musique Danse Bourgogne en est certainement pour une large part responsable. Cela signifie également, pour le public, la possibilité d'entendre des répertoires plus diversifiés et plus adaptés aux équilibres des pupitres.**



## • L'âge des choristes

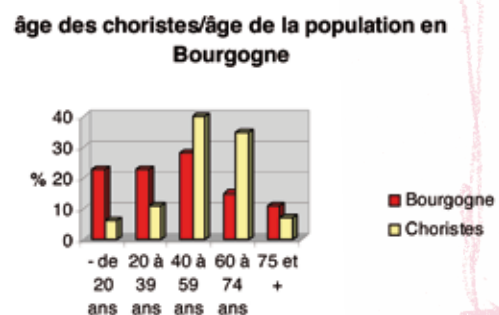
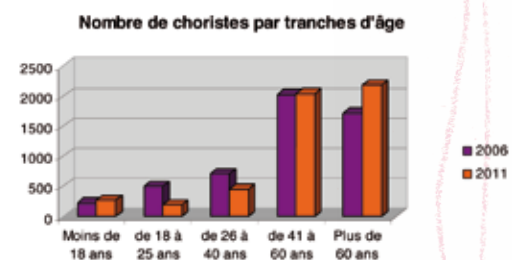
La grande majorité des choristes a plus de 40 ans. Il y a là une particularité propre au chant choral car dans l'analyse des pratiques musicales des Français par Olivier Donnat (*Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique, enquête 2008. Ed ; La découverte/Ministère de la Culture*), ce sont les 15-24 ans qui sont les plus nombreux à jouer ou à chanter dans un cadre collectif. Il est vraisemblable que la plupart des choristes interrogés en 2001 chantent encore en 2011. Le chant choral est une passion que les chanteurs exercent le plus longtemps possible.

**Entre 2006 et 2011, ce sont les plus de 60 ans qui ont le plus augmenté.** Les plus de 40 ans représentaient 82% des choristes en 2006 et représentent 87% en 2011. Plus alarmant est le manque de relève dans les moins de 40 ans.

### Un vieillissement marqué et général

Les sociologues de l'INSEE prévoient qu'« *Avec l'arrivée aux âges élevés des générations du baby-boom et l'amélioration de l'espérance de vie, les personnes âgées seront de plus en plus nombreuses. En 2040, la région (Bourgogne) pourrait ainsi compter 208 000 personnes de 80 ans et plus, soit deux fois plus qu'en 2007. Leur part dans la population totale (12 %) serait une des plus élevées des régions de France avec la Corse et le Limousin.* »

**Il y a dans ces prévisions matière à réflexion sur le devenir des pratiques chorales. La population vieillissant, comment former des chefs de chœur aux spécificités de ces publics, quels types de répertoire choisir en adéquation avec les capacités et les goûts des personnes, comment prendre en compte le réel bien-être pour l'individu et le lien social pour le collectif que développe cette pratique ? De nombreuses pistes sont à explorer et à anticiper pour être prêt au moment voulu.**



Si l'on compare la pyramide des âges de la population bourguignonne (Source INSEE 2009) à celle des choristes, la sur-représentativité des 40 à 75 ans dans les chœurs est très nette.

## • Les cotisations

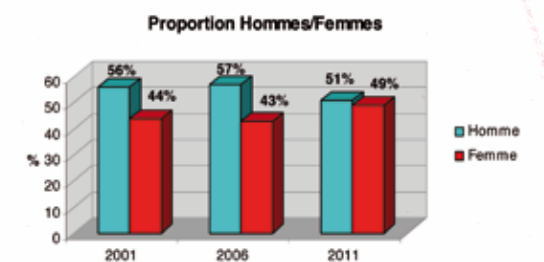
La question n'avait pas été posée en 2001. On constate une évolution double entre 2006 et 2011 : moins de cotisations inférieures à 30€ et plus de cotisations supérieures à 50€ (une inflation moyenne annuelle évaluée à 7,2% par l'INSEE pour ces 5 années n'a que peu d'incidence sur les tranches envisagées). **Il est possible que la professionnalisation des chefs de chœur ait un effet sur le montant des cotisations.** Cette hypothèse sera à vérifier dans quelques années.

La somme totale des cotisations pour un an s'élève à 8330€ en 2011 pour 185 réponses, soit une moyenne de cotisation de 57€ (soit plus de 27000€ en extrapolant à l'ensemble des chœurs recensés) et à 4745€ en 2006 avec seulement 131 réponses et une moyenne de cotisation de 36€, soit une augmentation de 57% en 5 ans (l'inflation à 7,2% aurait eu pour incidence une cotisation à 39€).

# Ce qui a changé du côté des chefs de chœurs

## • La répartition Hommes/Femmes

En dix ans, le nombre d'hommes chefs de chœur diminue et celui des femmes augmente de 5%, ce qui les fait se rapprocher de la moyenne. Il s'agit sans doute de la tendance observée dans les pratiques culturelles à la féminisation de celles-ci (voir page suivante). L'équilibre Hommes/Femmes est ici différent de celui des choristes où les femmes représentent plus de 70% et les hommes à peine 30%.



## • L'âge des chefs de chœur

A peine 20% des chefs ont moins de 40 ans en 2011 alors que presque 40% des chefs ont plus de 60 ans (44% des choristes ont plus de 60 ans en 2011). Ils n'étaient qu'à peine 25% en 2001 pour cette tranche d'âge. **Les chefs vieillissent ! Tout comme les choristes (ils vieillissent sans doute avec eux. La moyenne d'âge d'un chœur est souvent comparable à l'âge du chef) ! Rien de surprenant pour cette pratique motivée par la passion et où l'âge de la retraite n'est pas imposé ! Plus inquiétant est le manque de relève dans les moins de 40 ans qui sont en baisse de façon très nette. La moyenne d'âge du chef de chœur passe de 49 ans en 2001 à 53 ans en 2011.**



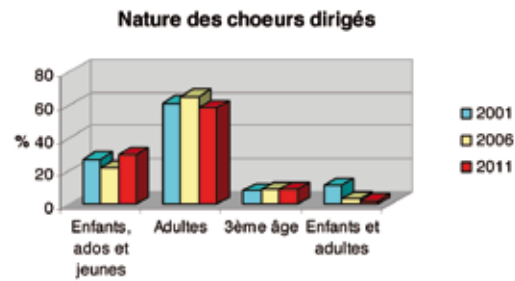


## • Profile des chefs de chœur

La comparaison des âges et du sexe montre une évolution très nette. Au-delà de 60 ans, les chefs de chœur sont principalement des hommes. En dessous, ce sont les femmes qui prédominent. Comme le souligne Olivier Donnat dans son étude sur La féminisation des pratiques culturelles (Juin 2005 N°147, Bulletin du département des études, de la prospective et des statistiques), « Les femmes des générations nées à partir de 1960 sont plus diplômées que leurs homologues masculins, avec une formation plus souvent littéraire ou artistique, elles sont plus nombreuses à occuper des emplois induisant un rapport privilégié aux loisirs culturels, et sont souvent dans l'espace domestique en charge de la (re)production du « désir » de culture auprès des enfants. Bref, autant d'éléments qui laissent à penser que la féminisation des pratiques culturelles risque fort de se poursuivre, à mesure que les générations les plus anciennes – au sein desquelles les taux de pratiques culturelles des hommes sont en général supérieurs à ceux des femmes vont disparaître. A suivre, donc... »

	Homme	Femme
- de 25 ans		2
25 à 29 ans	3	2
30 à 39 ans	6	7
40 à 49 ans	10	15
50 à 59 ans	12	17
60 à 69 ans	21	10
70 ans et +	10	6
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>57</b>

## • Les chœurs dirigés



Sans surprise, les chœurs d'adultes représentent la grande majorité des chœurs dirigés. Il faut cependant noter une légère augmentation des chœurs d'enfants, d'adolescents et de jeunes (cette augmentation n'étant pas lisible dans les questionnaires chœurs, il est possible que ces chœurs n'aient pas répondu ou, plus vraisemblablement, qu'il s'agisse de chœurs de collèges et d'écoles de musique qui ne sont pas pris en compte dans l'enquête Chœurs).

## • La profession des chefs de chœur

En 10 ans, la tendance s'est totalement inversée ! 75% des chefs en activité ont une profession en rapport avec la musique. On trouve des enseignants de l'éducation nationale, des conseillers pédagogiques, des enseignants des écoles de musique – dans une autre discipline que le chant choral, des intervenants en milieu scolaire, des artistes chanteurs, des directeurs de conservatoire, animateurs culturels...

Evolution aussi dans le rapport Hommes/Femmes : parmi les chefs de chœur ayant une activité en rapport avec la musique, 60% étaient des hommes en 2001 pour 47% en 2011 et 40% des femmes en 2001 pour 53% en 2011.



En résumé, il semblerait que plus le chef est jeune, plus il a une profession en rapport avec la musique, plus il a tendance à diriger plusieurs chœurs, plus il a tendance à être rémunéré (surtout s'il habite dans la Nièvre) et plus il est une femme.

# Ce qui a peu changé du côté des chœurs

## • Rémunération des chefs de chœur

Les résultats de l'enquête 2006 ne peuvent pas être pris en compte car les questions sont posées différemment. Si l'on compare les deux enquêtes de 2001 et de 2011, on constate une augmentation importante du nombre de chefs rémunérés. On passe de 24% en 2001 à 40% en 2011. Cependant, comme dans la plupart des métiers du spectacle, ces emplois sont loin d'être à plein temps (2 plein temps de chefs de chœur en Bourgogne seulement). La plupart des chefs rémunérés le sont pour les deux heures hebdomadaires devant le chœur mais doivent compléter par d'autres emplois ce salaire. Parmi ces 40%, 52% sont rémunérés par le chœur et 48% par un tiers.

Le croisement avec les différents départements pour l'enquête 2011 montre très clairement l'importance dans la Nièvre des chefs de chœur rémunérés (13 chefs sur 18, par comparaison, dans l'Yonne, seuls 7 chefs sont rémunérés sur 23 ayant répondu). On lit dans les résultats de la Nièvre l'impact de la politique culturelle du Conseil Général qui participe à hauteur d'environ 40% à la rémunération de certains chefs de chœur, professionnels de la musique reconnus par l'EPCC. Sans la politique de ce département, le chiffre serait plus proche de 33% mais montrerait bien également une augmentation significative.

	21	58	71	89	autres
bénévole	40	5	14	16	1
salaire par le chœur	10	3	7	4	2
salaire par un tiers	10	10	1	3	

Un clivage s'effectue au niveau des 50 ans. Avant 50 ans, les chefs ont tendance à être rémunérés, après 50 ans, ils sont bénévoles. Les chefs diplômés ont un peu plus tendance à être rémunérés. La qualification est donc bien un critère important au regard de la rémunération. Les chefs qui n'ont pas de diplôme de musique sont presque tous non rémunérés.

## • Formation des chefs et prise en charge de ces formations

19 chefs étaient en formation de direction de chœur au moment de l'enquête en 2001, 10 en 2006 et 17 en 2011, soit environ 10% des chefs de chœur interrogés en moyenne. En 2011, les chefs se forment surtout à travers la politique culturelle du Conseil général de la Nièvre via l'EPCC ou bien par des stages ponctuels (Vézelay, Europa Cantat).

En 2001, on notait des chefs en formation à l'ENM d'Auxerre et plusieurs chefs dans l'atelier régional de direction de chœur de Musique Danse Bourgogne. Ces formations n'existent plus mais sont compensées en partie par l'ouverture d'une classe de direction de chœur au CRR de Dijon.

Ces formations sont prises en charge pour les deux-tiers des chefs en 2011 (à peine la moitié en 2001) dans le cadre de la formation professionnelle (CNFPT, PREAC, EPCC de la Nièvre) ou par les chœurs que les chefs dirigent. En 2001, il s'agissait surtout de prise en charge par les chœurs. Evolution à suivre attentivement puisqu'elle est synonyme de professionnalisation.

## • Les fédérations

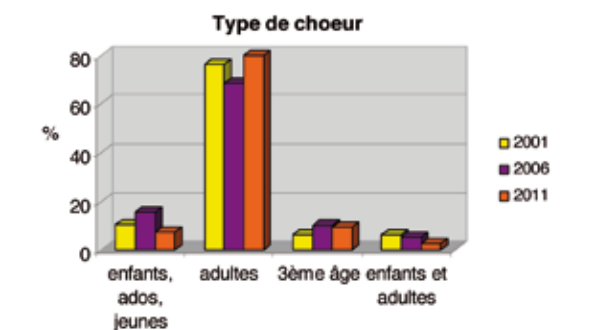
En 2001, les fédérations départementales des chorales de la Nièvre et de l'Yonne n'existaient pas encore. Depuis, le nombre de chœurs fédérés (45%) est stable et dépasse largement la moyenne nationale qui se situe à 25%. Ces relais sont très importants pour la connaissance du terrain.



## • Type de chœur

De très légères modifications à la marge car la pratique dominante reste celle du chœur d'adultes qui représente près de 80% des chœurs. Soulignons cependant que les chœurs liés à l'éducation nationale ou au cursus des écoles de musique ne sont pas pris en compte dans cette étude.

Il n'est pas forcément très aisé de faire la différence entre un chœur d'adultes et un chœur du 3<sup>e</sup> âge, cette appréciation est laissée à la personne qui remplit le questionnaire.



## • Les choristes

Aucune évolution en 10 ans ! Les hommes ne représentent toujours à peine qu'un tiers des effectifs ! Il y a là une particularité du chant choral car dans les pratiques musicales des Français, la répartition Hommes/Femmes est équilibrée. Ce rapport n'est pas aussi marqué dans les moins de 18 ans en 2011 (157 garçons et 196 filles). Les répartitions par pupitres sont également identiques, soit : 35% de sopranes, 6% de mezzo-sopranes, 31% d'alti, 12% de ténors, 4% de barytons et 12% de basses.

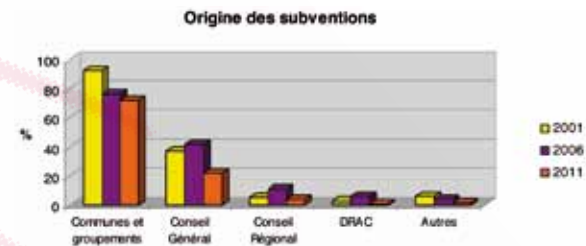
## • La formation au sein des chœurs

Très peu d'évolution au niveau de la formation au sein des chœurs. La moitié des chœurs participe à des formations (essentiellement en technique vocale ou stylistique mais également en mise en scène), l'autre pas, quelque soit son année de création. Les grands chœurs (plus de 50 personnes) et les chœurs pratiquant un répertoire exclusivement sacré semblent pour 2011 se former un peu plus que les autres.

## • Les financements

Les subventions des chœurs proviennent essentiellement des communes (pour 80% en moyenne). En 10 ans, elles semblent avoir cependant légèrement baissé.

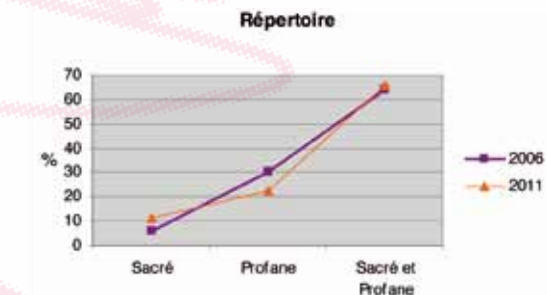
La DRAC et le Conseil régional ne subventionnent que les ensembles professionnels. Le recours des chœurs à du mécénat est très faible et n'évolue pas.



## • Les répertoires pratiqués

Il est difficile d'exploiter les résultats de 2001, la question n'ayant pas été posée de la même façon. **Le comportement global des pratiques ne varie que peu. Une grande majorité des chœurs pratique des répertoires variés, qu'ils soient sacrés ou profanes (66% en 2011, 64% en 2006). Un tiers se spécialise dans des répertoires soit sacrés, soit profanes.**

La singularité des répertoires pratiqués en Bourgogne déjà soulignée en 2001 et 2006 se poursuit et augmente même un peu en 2011 : 11% des chœurs chantent un **répertoire grégorien ou médiéval**, ce qui représente près du quart des chœurs pratiquant ce répertoire à l'échelon national. Les chœurs privilégiant la pratique de la chanson, en particulier la chanson française sont toujours les plus nombreux mais semblent diminuer sur les dix années étudiées alors que les chœurs chantant des **chants traditionnels (qu'ils soient de France ou d'autres pays du monde) augmentent.**



## • Les concerts

**Le nombre moyen de concerts par an n'évolue pas : 5 concerts par an, soit environ 2400 concerts de chœurs par an sur le territoire bourguignon.**

Cependant, sur 10 ans, les chœurs donnant plus de 10 concerts par an diminuent et passent de 14,7% en 2001 à 10,3% en 2011 alors que ceux donnant entre 3 et 10 concerts par an augmentent et passent de 59,3% en 2001 à 68,5% en 2011. C'est la tranche « de 3 à moins de 5 concerts » qui augmente le plus en 2011 (40,6%). Difficultés à trouver des lieux de diffusion ? Manque de disponibilité des choristes et/ou des chefs ? Coût des déplacements ?

## • Les chœurs dirigés

**En moyenne, 40% des chefs dirigent plusieurs chœurs.** Ce chiffre ne varie qu'à peine en 10 ans. Parmi les 40% de chefs qui dirigent plusieurs chœurs, 58% sont des femmes -proportion supérieure à la répartition globale des chefs-, 65% en dirigent 2, 22% en dirigent 3, 12% en dirigent 4 ou plus.

# En forme de conclusion

Une amplitude de 10 années est nécessaire pour pouvoir commencer à lire des évolutions. Certains constats faits aujourd'hui devront être questionnés à nouveau dans dix ans afin de vérifier si l'évolution pressentie se confirme.

Que faut-il retenir de tous ces chiffres ?

Les chœurs se diversifient dans leur typologie : plus de 3 voix mixtes et de voix égales. Le modèle historique du 4 voix mixtes perd un peu de sa prédominance. Les répertoires pratiqués sont donc plus variés et réservent plus de surprises et de découvertes aux auditeurs.

Les choristes vivent et chantent de plus en plus longtemps. Il faudra réfléchir au renouvellement avec de jeunes chanteurs afin que cette constatation ne soit pas uniquement synonyme d'un vieillissement global de cette pratique mais simplement d'un allongement de cette pratique en lien avec la durée de vie. Cela pose également la question de la formation des chefs de chœur qui devront à la fois être capable de diriger un chœur de jeunes enfants ou un chœur de personnes âgées.

Les chefs de chœur ont plus souvent que par le passé un métier en rapport avec la musique. Ils se forment de plus en plus à la direction de chœur. Un métier commence à apparaître avec ses diplômes et ses cadres d'emploi mais bien souvent l'emploi est précaire et représente peu d'heures même si le chef est amené à diriger plusieurs chœurs par semaine. L'encadrement des pratiques chorales se féminise. Les politiques départementales peuvent avoir une incidence importante sur l'emploi des chefs de chœur et la pérennité des chœurs (en particulier en milieu rural).

Les deux études chœur et chef sont disponibles ainsi que celle sur l'évolution des pratiques sur le site : [www.le-lab.info](http://www.le-lab.info)

Dossier réalisé par *Géraldine Toutain*  
directrice artistique de la Mission Voix,  
Liaisons Arts Bourgogne

# La Mission Voix de la Nièvre

Établie depuis janvier 2004 au sein de l'EPCC de la Nièvre<sup>1</sup>, la Mission Voix départementale de la Nièvre est le résultat de la volonté du Conseil Général de la Nièvre de se doter d'un outil spécifique pour accompagner et mettre en œuvre sa politique culturelle en faveur de l'art vocal. Placée, depuis sa création, sous la responsabilité d'Olivier Ganzerli<sup>2</sup>, elle est le fruit d'une ancienne et étroite collaboration avec les institutions locales et régionales et d'un partenariat privilégié avec Liaisons Arts Bourgogne (le lab). Présentation et explications.

## Aux côtés des pratiques amateurs

La Mission Voix départementale est avant tout un outil « de terrain ». Sa proximité avec les pratiques lui permet de mettre en œuvre écoute et conseils adaptés pour accompagner le développement et les projets des chœurs nivernais.

• **Aide à la recherche de répertoire**, grâce à un accès privilégié à la base de données Choros<sup>3</sup> du lab pour une recherche multicritère personnalisée ; la Mission Voix soutient également l'organisation périodique de « Soirées Répertoires » proposées conjointement par le lab et la Fédération Départementale des Chorales de la Nièvre ;

• **Formation vocale ou corporelle**, par l'emploi de spécialistes choisis en fonction des besoins identifiés. Les chœurs bénéficient d'un allègement de 40% du coût de ces formations, au titre du soutien du Conseil Général de la Nièvre aux pratiques artistiques en amateur ;

• **Formation initiale ou complémentaire des chefs**, sous la forme de stages ponctuels ou de parcours de formation (gestique, stylistique, voix...), avec le concours du lab ou d'établissements d'enseignement spécialisé.

... autant de possibilités de soutien « à la carte » mises en œuvre en valorisant prioritairement les ressources locales, et **accessibles à tous.**

## En faveur du développement et du rayonnement des pratiques

La Mission Voix nivernaise, c'est aussi un outil au service des institutions locales (collectivités locales, Éducation Nationale, centre socioculturels...) et des professionnels de la culture (écoles d'enseignement artistique, lieux de diffusion culturelle...). Sa situation au sein de l'EPCC de la Nièvre renforce sa capacité à assister les acteurs du développement culturel dans la conception et la mise en place de leurs projets lorsque ceux-ci sont en lien avec la voix.

• **Emploi et rémunération des chefs** : depuis 2005, la Mission Voix départementale et l'EPCC de la Nièvre mettent ensemble en œuvre un dispositif d'aide à l'emploi des chefs pour les chœurs amateurs. Dans le cadre de ce dispositif, les chœurs qui en font la demande peuvent bénéficier d'un encadrement professionnel régulier, via l'EPCC de la Nièvre et sous la responsabilité de la Mission Voix. Comme dans le cas des formations, le Conseil Général accorde un allègement de 40% du coût de cette prestation.

Olivier Ganzerli

Ce travail d'accompagnement s'inscrit bien sûr dans la continuité de l'action de la Mission Voix Régionale, dont elle est – en quelque sorte – la déclinaison départementale, et avec laquelle elle mène en continu une réflexion de fond pour s'adapter à l'évolution des pratiques.



# Du côté de l'éducation nationale...

Les pratiques musicales, vocales et chorales au premier rang, font partie intégrante de l'enseignement musical de l'école au lycée. Pour le second degré, les premiers intitulés de programmes, « **Chant choral** » en 1938 puis « **Chant choral et enseignement de la musique** » en 1943, la dénomination même du capes « **d'éducation musicale et chant choral** » l'expriment tout particulièrement.

Les actuels programmes du collège (2008) soulignent dès le préambule l'importance à accorder au chant choral. Prolongement du cours hebdomadaire dispensé au collège, cet enseignement facultatif proposé à tous les élèves, est le lieu où chacun développe des capacités vocales et expressives, des capacités d'écoute, d'initiative et d'autonomie, sociales et civiques. Complémentaire des enseignements obligatoires, il joue un rôle tout particulier dans la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences.

Enfin, les derniers textes officiels, la *circulaire de rentrée du 5 Mai 2011* qui considère le chant comme « **facteur de réussite scolaire** » et la toute récente circulaire du 22 septembre 2011 « **Le chant choral à l'école, au collège et au lycée** »<sup>1</sup>, affirment avec force et permanence combien l'éducation nationale est soucieuse d'un développement large et en profondeur des pratiques vocales dans tous les établissements scolaires.

Si l'état des lieux des pratiques vocales professionnelles et amateurs permet de qualifier la Bourgogne de « **terre chantante** », il en est de même du côté de l'éducation nationale.

De l'école au lycée en passant par le collège, le chant choral a toujours tenu une place importante dans l'académie de Dijon.

Concernant le second degré plus spécifiquement, chaque année ce sont des milliers d'élèves qui, sous la responsabilité pédagogique et la direction artistique de leur professeur d'éducation musicale, s'investissent dans différents projets. Ils y apprennent à interpréter avec exigence artistique le répertoire choisi, à investir une scène de spectacle, un lieu culturel, à collaborer avec des musiciens professionnels.

**En 2011**, plus de **5600 choristes** représentant des chorales de lycées et **près de 90% des collèges** se sont produits dans le cadre du **Festival Choral Académique** lors **d'une cinquantaine de concerts** d'Avril à Juin. Orienté vers la diversité, ce sont maintenant une trentaine de projets qui sont proposés sur l'ensemble du territoire. Favorisant les échanges entre établissements proches, ces projets s'entourent de partenaires facilitant leur réalisation au niveau départemental ou infradépartemental (professionnels du spectacle, collectivités territoriales, associations départementales et académique pour le développement du chant choral...).

Un répertoire plus diversifié (musique populaire, savante, profane, religieuse, créations originales...) des projets inter-degrés (école-collège, collège-lycée, lycée-université), des collaborations avec différents professionnels, des concerts donnés sur l'ensemble du territoire dans une diversité de lieux culturels, telles sont les orientations prises dans le cadre du Festival choral académique depuis 2009, s'inscrivant pleinement dans les directives nationales.

*87% des choristes bourguignons ont plus de 40 ans en 2011...*

A côté de ce constat, l'éducation nationale ouvre une perspective optimiste : une chorale dans chaque collège, des milliers de choristes de 11 à 18 ans en Bourgogne.

**L'enseignement de l'éducation musicale et du chant choral forme le public et les mélomanes de demain, les choristes des générations futures.**

Isabelle MAGNIN  
Inspectrice d'académie –  
Inspectrice pédagogique régionale d'éducation musicale  
Académie de DIJON

<sup>1</sup> Circulaire n° 2011-155 du 21-9-2011  
Bulletin officiel n°34  
du 22 septembre 2011



Etablissements de l'académie de Dijon ayant participé aux divers projets du Festival choral académique 2011  
<http://musique.ac-dijon.fr>